

L'ajournement

Conservateurs de Mulroney ce qu'un peu de leadership permet d'accomplir.

Il y a moins de deux semaines, le 25 mars, le Comité permanent de l'environnement, formé de représentants de tous les partis, a déposé son rapport sur le réchauffement de la planète. Ce rapport unanime qui s'intitule «En rupture d'équilibre –Le risque de changements climatiques irréversibles» dit que le phénomène du réchauffement de la planète est bien réel et qu'il constitue une grave menace pour le Canada et toute la planète.

Le rapport appuie bien évidemment ce que le ministre a déclaré dans un discours qu'il a donné à Toronto le 13 septembre 1989:

L'efficacité énergétique et les économies d'énergie sont les moyens qui peuvent réduire le plus les émanations de dioxyde de carbone.

Le ministre n'avait pas sitôt fait cette déclaration qu'il réduisait le budget de l'efficacité énergétique et des économies de 28 p. 100 sur deux ans.

Le ministre a toujours le sens de la formule. Selon un article paru dans le *Globe and Mail* du 30 mars 1991, il aurait dit que les Conservateurs de Mulroney abordent la politique de l'énergie dans l'optique du marché. Il y a de quoi rire quand on sait à quel point ce gouvernement est prévenu contre la recherche de l'efficacité énergétique et les énergies nouvelles et préfère les mégaprojets d'exploitation des combustibles fossiles et du nucléaire. M. Epp aurait déclaré:

Selon moi, c'est le rôle du ministre de l'Énergie de nous ouvrir des régions que l'infrastructure actuelle ne nous permet pas d'atteindre. Si certains prétendent que je m'éloigne de la notion de marché, eh bien soit.

Je prie pour qu'arrive le jour où je pourrai honnêtement porter cette accusation.

Peut-être que le ministre commence à croire certains des bons conseils qu'il a reçus. Par exemple, en mars 1989, son ministère a reçu un rapport intitulé *Energy Demand in Canada, 1973-1987*. Ce rapport contenait une série de propositions concernant les politiques et programmes futurs. On y dit, et je cite:

Pour obtenir les grands avantages économiques et environnementaux que la rentabilité énergétique peut encore offrir, le gouvernement devra mettre en place des politiques et des programmes fondés sur un ensemble bien dosé d'éléments, en l'occurrence des normes éconergétiques, une meilleure information, des stimulants financiers et de l'aide au titre de la recherche, du développement et de la démonstration.

On court à l'échec si on dépend uniquement des prix de l'énergie et des mécanismes du marché existants. Une intervention active et constructive sur le marché est absolument essentielle.

À Halifax, le 18 juin dernier, 11 jours seulement après que le projet de loi concernant le financement du projet Hibernia a été adopté à l'étape de la deuxième lecture, le

ministre a dit ceci aux membres de la Société d'énergie solaire du Canada, et je cite:

Il est évident que, en ce qui concerne l'énergie, notre pays doit s'engager immédiatement dans une voie sûre, saine sur le plan environnemental et viable sur le plan économique. C'est pourquoi nous nous engageons fermement à élargir le secteur de la rentabilité énergétique et de l'énergie de remplacement. Comme vous, nous voulons que ce secteur joue un rôle beaucoup plus important dans notre pays.

Les paroles et les gestes sont clairement contradictoires. Je veux donc poser la question suivante au secrétaire parlementaire. Compte tenu du fait que le gouvernement ne cesse de réduire le financement accordé au titre de l'économie d'énergie, de la rentabilité énergétique et de l'énergie de remplacement, quelle autre conclusion les Canadiens peuvent-ils tirer sinon que les gestes et les paroles contradictoires du gouvernement ne sont qu'une preuve flagrante de son hypocrisie?

M. John A. MacDougall (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, le gouvernement du Canada s'est engagé à préserver et à améliorer la qualité de l'environnement. À cet égard, le Plan vert fournit un cadre global permettant d'atteindre cet objectif.

Le Plan vert renferme des stratégies visant à améliorer la qualité de l'air, du sol et de l'eau. Il prévoit en outre que le gouvernement prendra plusieurs mesures précises en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il comporte notamment la mise en oeuvre d'une stratégie nationale face au problème du réchauffement de la planète, dans le contexte international, qui tient compte des nouvelles données et des nouveaux développements, ainsi que des différences régionales.

Une loi nationale renfermera des dispositions sur les niveaux de rendement énergétique du matériel fonctionnant à l'énergie, sur l'étiquetage des produits, de façon à fournir des renseignements sur l'utilisation de l'énergie, ainsi que sur la collecte de statistiques pertinentes.

Ses normes minimales de rendement énergétique pour les appareils et le matériel électriques seront aussi adoptées.

On élargira l'application du programme «Énergide» en ce qui a trait à l'étiquetage des appareils électriques ménagers.

On mettra à jour et on régionalisera les mesures fédérales d'économie d'énergie dans les nouveaux édifices, et on encouragera leur intégration dans les codes du bâtiment.

On prévoit aussi améliorer le rendement énergétique des moyens de transport en fixant de nouvelles normes pour le carburant, en informant les propriétaires et les conducteurs de camions, et en collaborant avec les pro-